Location de la salle polyvalente

Pour cérémonies, fêtes familiales, rencontres, événements associatifs ou élections...

Vous souhaitez utiliser la salle polyvalente...

A partir de janvier 2019, la salle polyvalente de Nargis se réserve en mairie pour un coût de :

- 350 euros le week end en période de non chauffage, du 1er avril au 30 septembre de 8 h du matin à 19 heures du lendemain
- 380 euros le week end en période hivernale du 1er octobre au 31 mars de 8 h du matin à 19 heures du lendemain
- et une caution de 1.000 euros pour toute manifestation, rendue selon l'état des lieux lors de la remise des clés.

Il convient de réserver un mois à l'avance et un montant d'un tiers de cette réservation est requis à la signature du dossier.

Le solde du paiement vous sera demandé à la remise des clés, en suivi de l'état des lieux.

La gratuité de cette salle est accordée aux associations communales, à l'ESG, à l'Office de tourisme, aux regroupements locaux d'intérêt public et aux candidats lors d'élections.

Des financements différents seront adaptés aux types de réservation comme indiqué dans le tableau ci dessous :

TYPES DE LOCATION	Période dite « estivale » *(sans frais de chauffage)*
	Du 1er avril au 30 septembre
• Location de 8 h 00 à 19 h 00 le lendemain *(week-end)*.....	350, 00 €
• Vin d'honneur, apéritif, congrès, réunions, besoins familiaux (la 1/2 journée soit 8 h/15 h ou 13 h/19h).....	100, 00 €
• besoins familiaux exceptionnels après obsèques à Nargis* ➢ administrés non résidents à Nargis* ..... ➢ administrés résidents à Nargis* ..... ** à l'exclusion du vendredi, samedi et dimanche, et sous réserve de disponibilité de la salle (ex. : prêt aux associations, plage horaire réservée à l'entretien ménager, etc.) et uniquement en cas d'obsèques le jour même.*	30, 00 € Gratuit
• Ventes, expositions (la journée).....	130, 00 €
Caution : montant pour toutes manifestations	1 000, 00 €

Si la réservation est à cheval sur deux périodes, c'est la période de début qui fera foi.

En cas de saleté constatée lors de la remise des clés une somme forfaitaire de 60 euros sera prélevée sur la caution.

Plusieurs documents peuvent vous être utiles en liaison avec cette salle :

***La demande de location de la salle**

*** **Une demande de matériel**

A l'intérieur de la salle vous pourrez également lire ce **rappel de sécurité,** toujours utile.

Fichier(s):
reglement_1_salle_polyvalente.jpg règlement_2_salle_polyvalente.jpg

Mairie
de Nargis

1, rue de la Mairie
45210 Nargis
02 38 26 03 04 accueil@mairie-nargis.fr

Source URL: http://www.mairie-nargis.com/loisirs-culture-sport/salle-polyvalente/location-de-la-salle-polyvalente